

A la dernière conférence des premiers ministres et lors de discussions entre le gouvernement, les syndicats et les entreprises, on est arrivé à un consensus important. Tous les secteurs reconnaissent que pour édifier une économie forte, il nous faut être compétitifs à l'échelle internationale.

J'ai donc présenté ce soir un budget destiné à raffermir davantage la confiance des Canadiens et à assurer le maintien de cette compétitivité.

Tous sont d'accord que les Canadiens ont un avenir prometteur. Nos ressources, notre peuple, nos institutions et notre liberté font l'envie du monde entier. Bien sûr, nous avons des problèmes. Nous en aurons toujours. Mais, notre pays dispose d'un potentiel de prospérité plus grande encore, et je suis confiant que les Canadiens agiront de façon responsable pour que nous puissions continuer de jouir d'un des plus hauts niveaux de vie au monde, et léguer aux générations à venir un Canada libre, uni et prospère.

Des voix: Bravo!

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, en faisant quelques remarques préliminaires ce soir à la suite de l'exposé budgétaire que nous venons d'entendre, je voudrais féliciter le ministre des divers aspects du budget qui seront bénéfiques pour les Canadiens.

Je voudrais parler tout d'abord de la taxe sur les ventes des fabricants réduite de 12 à 9 p. 100. Voici un pas dans la bonne voie. Nous ferons en temps voulu quelques observations sur la méthode qu'a choisie le ministre pour effectuer cette réduction. Le ministre se souviendra que depuis les trois derniers budgets, l'opposition officielle demande instamment au gouvernement d'abaisser la taxe sur les ventes des fabricants au Canada. Le ministre se souviendra aussi que dans nos déclarations, nous estimions qu'il serait plus efficace de réduire la taxe sur les ventes des fabricants dans certains domaines que d'accorder une réduction générale comme il l'a fait ce soir.

Tout particulièrement nous estimions que la construction avait besoin d'un stimulant de la sorte et je suis déçu que le ministre n'ait pas réduit la taxe de 5 p. 100 sur les ventes des fabricants que l'on perçoit dans ce secteur.

● (2102)

Je félicite également le gouvernement d'avoir décidé d'augmenter son aide à la recherche et au développement. Cela a sans doute été l'une des lacunes les plus graves des politiques gouvernementales ces dix dernières années. Les lourdes charges fiscales que l'industrie minière a dû payer aux gouvernements fédéral et provinciaux ont certainement constitué une entrave pour le développement dans notre pays. Permettez-moi de féliciter une fois encore le gouvernement d'avoir choisi, un peu tard, d'être plus généreux à l'égard de ce secteur important.

L'augmentation de la déduction pour frais relatifs à un emploi est sans doute l'une des mesures qui sera le mieux accueillie dans les rangs de l'opposition officielle. A compter du 1^{er} janvier, la déduction dont pourront bénéficier les salariés sera portée de \$250 à \$500. Il n'y a guère que quelques mois, le ministre s'en souviendra, nous avions proposé d'augmenter

Budget—M. Stevens

la déduction pour frais relatifs à un emploi; notre proposition a malheureusement été défaite par les forces gouvernementales.

Je suis déçu, à l'instar, j'en suis sûr, de nombreux Canadiens qui sont à l'écoute ce soir, que le ministre n'ait pas donné suite à notre proposition de rendre déductibles du revenu imposable les intérêts sur hypothèque et les taxes municipales. Non seulement ces deux propositions, envisagées dans le cadre d'un programme sérieux de réduction de dépenses, répondent-elles à un besoin des Canadiens qui possèdent une maison, mais elles permettraient en outre de stimuler notre économie par ailleurs plutôt stagnante. Mais le plus déplorable de tout, c'est peut-être que le gouvernement n'a pas accepté notre proposition visant, par exemple, à cesser d'embaucher 20,000 nouveaux fonctionnaires par année pendant une période de trois ans. A elle seule, cette mesure ferait économiser au Trésor fédéral environ 1.7 milliard de dollars, ce qui aurait permis au gouvernement de donner suite à notre proposition de rendre déductibles du revenu imposable les intérêts sur hypothèque et les taxes municipales, comme l'a expliqué le chef de mon parti en septembre dernier.

Je pouvais difficilement en croire mes oreilles hier quand j'ai entendu le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Ouellet) contester carrément à la Chambre l'idée de permettre la déduction des intérêts hypothécaires et la déduction des taxes municipales. En fait, il a dit que d'une part, c'était quelque chose pour les riches et que, d'autre part, cela n'aiderait pas les locataires. J'aimerais que le ministre vienne avec moi dans le centre-ville de Vancouver, de Winnipeg, de Toronto, de Montréal ou de Halifax dire aux gens qui ont des hypothèques de 30,000, 40,000 et 50,000 dollars, qu'ils sont d'après le gouvernement, des riches qui n'ont pas besoin d'aide, des capitalistes qu'il ne veut pas aider.

Le ministre des Affaires urbaines a parlé hier des locataires, du groupe que le gouvernement d'en face prétend défendre. Je demanderais à ce ministre, s'il est là ce soir, pourquoi, à son avis, le locataire moyen reste dans un immeuble à appartements? Croit-il que c'est par choix? En fait, la majorité des locataires aimeraient beaucoup quitter leur appartement s'ils avaient les moyens d'acheter une maison dans laquelle ils pourraient vivre. C'est le genre de programme qu'un gouvernement Clark instituera après les prochaines élections.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Un domaine sur lequel le ministre des Finances (M. Chrétien) n'a rien dit de bien précis c'est la petite entreprise. Nous avons déjà fait valoir au premier ministre (M. Trudeau) qu'il y a dix ans une faillite sur dix touchait la petite entreprise au Canada, mais qu'aujourd'hui il s'agit de sept faillites sur dix, par rapport aux États-Unis. Voilà la situation de la petite entreprise et pourtant le budget ne fait pas grand chose pour l'aider. Nous ne manquerons certainement pas de demander au ministre pourquoi il s'est gardé de lui apporter une aide valable et de lui suggérer comment il aurait pu le faire.